

L'Essor LÉGALES Savoyard

En application de l'arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 28 décembre 2023, le tarif de caractère (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Modification n°2 du PLU de THORENS-GLIERES (FILLIERE)

Par arrêté n° ARR-2024-28 du 26/07/2024, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée «Grand Anancy» a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Thorens-Glières, Commune de Fillière.

Le projet de modification n°2 a pour objet de majorer la proportion de logements aidés dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et dans les secteurs d'habitat ; modifier la rédaction de l'OAP de la Combe-d'en-Bas pour préciser que l'ouverture à l'urbanisation devra se réaliser dans son ensemble et en une seule tranche ; introduire des objectifs de performance énergétique et environnementale renforcée pour les bâtiments ; modifier le règlement écrit afin qu'il soit fait référence au zonage d'assainissement des eaux pluviales du territoire ; mettre à jour les emplacements réservés (ER) ; clarifier la règle écrite en zone Nt relative à la limite de surface de plancher créée ; diminuer l'emprise de certaines zones urbaines et les reclasser en zones agricoles ou naturelles ; corriger quelques erreurs matérielles.

Le projet de modification n°2 du PLU a fait l'objet d'un examen au cas-par-cas, sur lequel la Mission régionale d'autorité environnementale d'Auvergne-Rhône-Alpes a émis un avis conforme, joint au dossier de la procédure, confirmant l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil communautaire du Grand Anancy en vue de son approbation.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean-Paul BRON en qualité de Commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Quentin DELVAL en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera du 10 septembre 2024 à 9h00 au 27 septembre 2024 à 17h00 pour 18 jours, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- **Grand Anancy** (siège de l'enquête publique) 46 avenue des Iles BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX
- **Du lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- **Mairie de Fillière** : 300 route des Fleuries – Thorens-Glières 74570 FILLIERE
- Mardi : 8h30 à 12h00, 16h00 à 19h00
- Mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00, 15h00 à 17h00
- Samedi : 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr, menu Je participe) et sur la plateforme www.registre-dematerialise.fr/5501.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et les propositions sur le projet de modification n°2 du PLU de Thorens-Glières pourront être :

- consignées dans les registres d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés ci-dessus ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Anancy – Pour la modification n°2 du PLU de Thorens-Glières, Commissaire enquêteur – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX ;
- déposées par voie électronique dans le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/5501 ;
- adressées au Commissaire enquêteur par courriel : enquete-publique-5501@registre-dematerialise.fr

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet du Grand Anancy et au registre numérique est mis à la disposition du public au Grand Anancy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le Commissaire enquêteur se tiendra aussi à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de Fillière (Thorens-Glières) :

- mardi 10 septembre, de 16h00 à 19h00
- mercredi 18 septembre de 9h00 à 12h00
- vendredi 27 septembre, de 15h00 à 17h00

Le Commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal de trente jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre à la Présidente ou à son représentant le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Haute-Savoie, au siège du Grand Anancy (direction de l'Aménagement - 46 avenue des Iles BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX) et à la mairie de Fillière (300 route des Fleuries – Thorens-Glières 74570 FILLIERE) aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr, menu Je participe) et sur le registre dématérialisé (www.registre-dematerialise.fr/5501).

Madame la Présidente du Grand Anancy est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr) et sur celui de la Commune de Fillière (www.commune-filliere.fr).

La Présidente,
Frédérique LARDET

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : AUSTERLITZ
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 100,00 euros
SIEGE SOCIAL : 2 Impasse du Pré de la Tour 74370 EPAGNY-METZ-TESSY
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, la vente de tous immeubles, biens et droits immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DURÉE : 99 ans
GERANCE : Monsieur Nicolas, Dominique THIVANT, demeurant 2 Impasse du Pré de la Tour 74370 EPAGNY METZ TESSY
APPORTS EN NUMERAIRE : 100,00 euros
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, après agrément, dans les conditions prévues dans les statuts.
IMMATRICULATION : RCS de ANNECY
Pour avis,

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : IENA
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 100,00 euros
SIEGE SOCIAL : 2 Impasse du Pré de la Tour 74370 EPAGNY METZ TESSY
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, la vente de tous immeubles, biens et droits immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DURÉE : 99 ans
GERANCE : Monsieur Nicolas, Dominique THIVANT, demeurant 2 Impasse du Pré de la Tour 74370 EPAGNY METZ TESSY
APPORTS EN NUMERAIRE : 100,00 euros
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, après agrément, dans les conditions prévues dans les statuts.
IMMATRICULATION : RCS de ANNECY
Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er Août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : S.C.I. LE VALLON
Siège social : LA CLUSAZ (74220), 116, hameau de la Cluiseraz.
Objet : Administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles ou fractions d'immeubles dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport, construction.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Anancy.
Capital : 3 000 Euros divisé en 300 parts de 10 Euros chacune.
Apports : 3 000 Euros en numéraires.
Cession des parts : Agrément des tiers.
Gérants :
• M. Freddy QUENET né le 22 septembre 1973 à Anancy, demeurant 116, hameau de la Cluiseraz à LA CLUSAZ (74220).
• Mme Nadine POLLET-VILLARD épouse QUENET née le 29 avril 1973 à Anancy, demeurant 116, hameau de la Cluiseraz à LA CLUSAZ (74220).
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY.
POUR AVIS
Les Gérants

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

MOCA

SCI au capital de 1 000 €
Siège social :
19 rue Jean-Jacques Rousseau
74000 ANNECY
903 849 073 RCS ANNECY

Transfert de siège social

Aux termes de l'AGE du 01/09/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 16 route de Vignières 74000 ANNECY à compter du 23/09/2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de ANNECY.

SALT

SASU au capital de 1000 €
SIEGE SOCIAL 6 Rue Hebert
38000 GRENOBLE
RCS GRENOBLE 828 175 679

A.G.E. des actionnaires du 27/04/2022 :
-Transfert du siège social au 11 Boulevard du Semnoz 74600 ANNECY à compter du 27/04/2022.
L'établissement secondaire situé à la même adresse deviendra l'établissement principal.
Mention au RCS de GRENOBLE et ANNECY.
Pour avis, Le Gérant.

AVIS

La société dénommée « RACINES », Société Civile Immobilière au capital de 1.000,00 euros dont le siège social est à ANNECY (74940), 26 rue des Mouettes Anancy le Vieux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 914 713 946.
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/08/2024, il a été décidé de transférer le siège social au ANNECY (74370) 38 rue du Goléron – Pringy, à compter du 30/08/2024. Modification au RCS d'ANNECY.
Pour avis la gérance.

AVIS

La SELARL Vincent ORTOLLAND et Yannick CHAPPUIS, Notaires, Société d'Exercice Libérale à Responsabilité Limitée au capital de 206.000,00 euros dont le siège social est à ANNECY-PRINGY (74370), 79 route de Frangy (devenue la route de la Ravoire par suite de la fusion de la Commune d'ANNECY), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 815 010 673.
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/08/2024, il a été décidé de transférer le siège social au ANNECY (74370) 38 rue du Goléron – Pringy, à compter du 30/08/2024. Modification au RCS d'ANNECY.
Pour avis la gérance

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

PROCÉDURES ADAPTÉES DE + 90 000 EUROS



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

HAUTE-SAVOIE HABITAT
M. Pierre-Yves ANTRAS - Directeur général
2 RUE MARC LE ROUX
BP 97006

74055 ANNECY CEDEX
Tél : 04 50 88 22 43
SIRET 34918561100010

L'avis implique un marché public.

Objet : Construction de 8 logements et 23 places de stationnement en sous-sol à GAILLARD (74240), Rue du Salève
Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - GROS-OEUVRE - MAÇONNERIE

Lot N° 2 - ISOLATION PROJETÉE SOUS DALLE

Lot N° 3 - CHARPENTE - COUVERTURE

Lot N° 4 - ZINGUERIE

Lot N° 5 - ÉTANCHÉITÉ

Lot N° 6 - MENUISERIES EXTÉRIURES P.V.C. - FERMETURES

Lot N° 7 - MENUISERIES INTÉRIURES

Lot N° 8 - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS

Lot N° 9 - PEINTURES INTÉRIURES

Lot N° 10 - ENDUIT DE FAÇADE - PEINTURES EXTÉRIURES

Lot N° 11 - CHAPES - CARRELAGES - FAIENCES

Lot N° 12 - REVÊTEMENTS DE SOLS STRATIFIÉS

Lot N° 13 - SERRURERIE

Lot N° 14 - PORTES DE GARAGES

Lot N° 15 - TERRASSEMENTS - VRD - ABORDS

Lot N° 16 - ENROBÉS - BORDURES

Lot N° 17 - PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE

Lot N° 18 - VENTILATION MECANIQUE CONTROLÉE (VMC)

Lot N° 19 - ÉLECTRICITÉ - COURANTS FORTS

Lot N° 20 - COURANTS FAIBLES

Lot N° 21 - ESPACES VERTS

Lot N° 22 - FONDATIONS SPÉCIALES

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Remise des offres : 02/10/24 à 12h00 au plus tard

Envoi à la publication le : 05/09/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

MAIRIES,
COLLECTIVITÉS, HÔPITAUX...

Dématérialisez vos marchés
sur proxilegales.fr



Publiez vos marchés à plus de 18 000 entreprises déjà inscrites sur Proxilegales.fr